

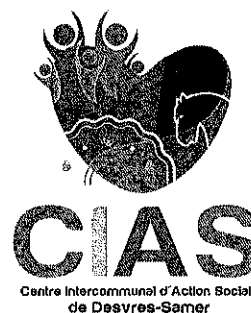
République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°09-2025-02-28

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit février à onze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi vingt et un février, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Etaient présents : Claude PRUDHOMME, Marylise THILLIER, Chantal TERNISIEN, Aimé HERDUIN, Anita THOMAS, Michel PECHINOT, Laurence NOEL, Christian PENIGUEL, Sébastien DUFOSSE

Etaient excusés : Christophe DOUCHAIN
Thérèse DUWEZ

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Excusés avec pouvoir à un membre	0
Excusés	2
Absents	0
Nombre de votes	9

Accusé de réception en préfecture
062-200072940-20250228-B0920250228-DE
Date de télétransmission : 06/03/2025
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Délibération n°09-2025-02-28

Objet : demande de subvention au département dans le cadre des projets relatifs au dispositif RSA

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Desvres-Samer accompagne depuis plusieurs années les bénéficiaires du Revenu Solidarité Active du territoire.

Pour poursuivre cet accompagnement, trois projets relatifs au domaine des politique d'inclusion durable et de la Loi Plein Emploi comme suit :

- Axe 1.1 Accompagnement Solidarité
- Axe 1.2 Accompagnement Socio-Professionnel
- Axe 1.4 Remobilisation Sociale des bénéficiaires du RSA

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver ces projets et de valider les demandes de subvention auprès du Département :

- Montant de 7 360€ pour l'opération axe 1.1 « Référent Solidarité »
- Montant de 12 000€ pour l'opération axe 1.2 « Référent Socio-Professionnel »
- Montant de 22 500€ pour l'opération axe 1.4 « Remobilisation Sociale » sur la période du 01/07/2025 au 31/12/2025 dans le cadre de la loi Plein Emploi

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 28 février 2025

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Claude PRUDHOMME